

**DELIBERATION**  
**de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**  
**de l'Université de Bourgogne**

**Séance du 14 septembre 2020**

---

Délibération n° 2020 – 14/09/2020 – 1

*Élection à la Vice-Présidence*  
*de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire*  
*de l'Université de Bourgogne*

---

- VU le code de l'éducation,
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne,

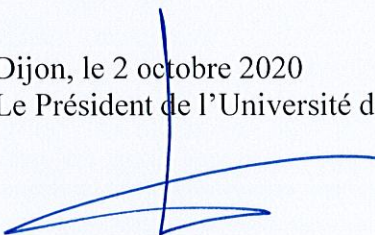
Effectif statutaire : 41 Membres en exercice : 40 Quorum : 20  Membres présents : 29 Membres représentés : 9 Total : 38	<b>Suffrages exprimés : 38</b>
---	--------------------------------

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université de Bourgogne, après en avoir délibéré, **a procédé à l'élection de Madame Karen FIORENTINO en qualité de Vice-Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université de Bourgogne.**

**Madame Karen FIORENTINO : 26 voix**

Bulletins blancs : 11 – bulletins nuls : 1 - enveloppes vides : 0

Dijon, le 2 octobre 2020  
Le Président de l'Université de Bourgogne,



Vincent THOMAS

Délibération transmise au Recteur de la région académique de Bourgogne Franche-Comté, Chancelier de l'Université de Bourgogne
--

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement
--